## Human Rights Watch: Les entreprises devraient mettre fin à toute activité dans les colonies

27.01.2016

Categories: BDS-Arguments

Le 19 janer 2016, Human Rights Watch a publié son dernier rapport de 162 pages intitulé "Occupation, Inc.: How Settlement Businesses Contribute to Osrael's Violations of Palestinian Rights". Ce rapport sera un outil important pour la campagne BDS!

Le rapport documente la manière dont les entreprises exerçant des activités dans les colonies facilitent leur croissance et leur fonctionnement. Ces entreprises dépendent de la confiscation illégale par l'État d'Israël de terres et d'autres ressources appartenant aux Palestiniens, et contribuent à cette pratique tout en bénéficiant. De même, elles bénéficient de la politique discriminatoire menée par Israël, qui confère des privilèges aux colonies aux dépens des Palestiniens, notamment en termes d'accès à l'eau et à aux terrains, aux subventions du gouvernement et aux permis de développement.

Human Rights Watch postule que les entreprises devraient cesser leurs activités dans les colonies israéliennes et cesser de financer ces colonies, de commercer avec elles ou de leur fournir des services, afin de remplir leurs responsabilités relatives aux droits humains, a déclaré Human Rights Watch. Ces activités contribuent à un système en soi illégal, abusif et caractérisé par des violations des droits des Palestiniens, et en tirent profit.

« Les activités des entreprises opérant dans et avec les colonies contribuent inévitablement à des politiques qui dépouillent les Palestiniens et multiplient de graves discriminations à leur encontre, tout en permettant à ces entreprises de tirer profit des terres et d'autres ressources appartenant aux Palestiniens et confisquées par Israël », a déclaré Arvind Ganesan, directeur de la division Entreprises et droits humains à Human Rights

Watch. « La seule façon pour les entreprises de remplir leurs responsabilités relatives aux droits humains est de cesser de travailler dans ou avec les colonies israéliennes. »

Source: Human Rights Watch

Le rapport ainsi que plus d'informations sont accessible sur le site de Human Rights Watch.

L'article d'Ali Abunimah sur le raport de HRW sur <u>electronicintifada</u>.